

---

## Procès-verbal du Comité Directeur du mercredi 8 février 2023 à 19h00 en visioconférence

---

*PV adopté et publié le 27/09/2023.*

**Présents (20) :** Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Danielle GILET - Jo HEBEL - Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Claire LAHAIE - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Didier MATHIS - Stéphane MOREAU - Anne RÉMOND - Pierre SIONNEAU - Jean-Philippe SOMMEREISEN - Laëtitia SZWED-BOBET - Corinne VERMEIL - Jean-Pierre MOREAU - Dominique PÉARD - Jérôme PORTIER - Annaïck RICHARD.

**Assistent :** Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévan PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h, par Anne RÉMOND, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

Serge souhaite faire un point suite au mail envoyé par Gérard, relatif au déroulé du comité directeur, du manque de considération des élus, de l'absence de projet territorial selon la DTN.

- ➔ Les notes préparatoires sont systématiquement envoyées au bureau du Comité Sarthe pour avis, avant la réunion. Ce dernier était surpris de ne pas voir de décision à prendre... Concernant la DTN, le compte-rendu de Pascal Bourgeois évoque le fonctionnement de la Ligue. Le projet territorial de l'olympiade n'a pas été autant partagé que le précédent pacte de développement. Où se prennent les décisions ? On échange mais il n'y a pas de décisions.
- ➔ Alexis aurait besoin d'exemples précis... Toutes les décisions à prendre sont prises en comité directeur, et aucun autre organe ne les prend.
- ➔ Michel précise que l'on a décidé de se réunir tous les 15 jours. Parfois, il n'y a tout simplement pas de décisions à prendre.... Soit on maintient la réunion et on échange sur les sujets, soit on annule la réunion quand il n'y a pas de votes à réaliser.
- ➔ Pierre souligne que le comité directeur n'a pas à prendre toutes les décisions. Des sujets sont parfois simples à traiter et n'ont pas lieu de solliciter l'accord du comité directeur.

### 1. Médailles Fédérales suite au retour des comités et au sondage

*Point présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe de la Ligue*

Les médailles d'or et d'argent ont été validées lors du dernier comité directeur. Les propositions de médailles de bronze, quant à elles, ont été soumises au vote électronique, suite aux propositions faites par les comités 53, 72 et 85.

12 membres du CA ont répondu au formulaire :

- Dominique PÉARD – Comité 53 a obtenu 9 voix,
- Patrick GAUTHIER – Comité 72 a obtenu 8 voix ;
- Fabienne ROUSSEAU – Comité 85 a obtenu 6 voix.

Les propositions envoyées à la FFHandball seront donc :

- Or : Didier ROUSSEAU (49)
- Argent : Anilda SILORET (85)
- Bronze : Dominique PÉARD (53)
- Bronze : Patrick GAUTHIER (72)

Danielle regrette qu'il n'y ait pas de femmes parmi les médailles de bronze...

- ➔ Fabienne n'a pas reçu suffisamment de suffrages. Mais comme le souligne Pierre, il faut veiller à garder l'équilibre et représenter le territoire.

## **2. Sollicitation Stage Estelle NZE MINKO à Nantes en Juillet 2023**

*Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue*

Estelle NZE MINKO nous a sollicités, organisatrice de stages handball tous les étés à Bourg de Péage, club en grosse difficulté actuellement. Estelle NZE MINKO souhaitait se rapprocher de sa ville de cœur (St Julien de Concelles) et voudrait être accompagnée par la Ligue pour dorénavant effectuer ses stages en région nantaise.

Le lycée Nelson Mandela a été contacté, ayant l'habitude d'accueillir des stages pendant les vacances scolaires. Estelle a pris ensuite le relais avec son staff. Selon Michel, tout est quasiment calé, il ne reste plus qu'à gérer la restauration à proximité. Comme le souligne Alexis, l'arrivée de ce 2<sup>ème</sup> stage est plutôt une bonne nouvelle pour le territoire, après celui de Cyril Dumoulin et son « Académie Handball Dumoulin ».

Les stages d'Estelle sont uniquement féminins et connaissent un fort succès avec un taux de renouvellement des stagiaires proche des 90 %.

Danielle s'étonne qu'elle n'ait pas pris directement contact avec le club des Neptunes.

- ➔ Stévann : Estelle est en cours de négociation avec le club pour signer aux Neptunes l'année prochaine. Elle ne souhaitait pas mélanger les deux projets.
- ➔ Jo : le volet des stages est avant tout financier et commercial. Les clubs ne veulent pas mélanger les missions de chacun. Les stages ne vont pas de pair avec le secteur professionnel.

Fayssal encadre les stages d'Estelle depuis quelques années déjà. Il a favorisé ce rapprochement en présentant le projet d'Estelle à Alexis.

## **3. Point sur les résultats de la réflexion sur l'arbitrage**

*Point présenté par Didier MATHIS – Président de la Commission Territoriale d'Arbitrage*

Différentes réunions ont été organisées autour des ateliers. L'objectif est de présenter les actions engagées à l'AG de juin 2023. Trois groupes de réflexion ont été lancés :

- Comment susciter les vocations et maintenir la motivation des arbitres ?
- Quels sont nos objectifs pour l'arbitrage : taux de couverture des matchs et comment on s'en donne les moyens ?
- Pilotage et animation de l'arbitrage au niveau du territoire

Une présentation sera faite aux clubs ayant participé aux travaux le 13 mars en réunion plénière.

Trois points principaux ressortent de ces groupes de réflexion :

1. Accompagnement des clubs dans la formation des JAJ : en quoi la CTA peut aider les clubs ? Besoin de renforcer le maillage des territoires et d'être plus proche des clubs.
2. Taux de couverture des rencontres : objectif de couvrir à 100 %, maintenir l'engagement des arbitres dans la durée. La CMCD actuelle ne permet pas de répondre aux objectifs d'1 JA par équipe engagée.  
Les pistes de réflexion : diminuer les exigences pour inciter à entrer dans l'arbitrage (réduire le quota d'arbitrage et les distances), raisonner sur le nombre d'arbitrages à réaliser en fonction des équipes engagées plutôt que sur le nombre de JA).
3. Animation de l'arbitrage au niveau du territoire : les échanges font ressortir des problèmes d'éloignement, une charge de travail importante pour la CTA. Travailler par bassin, en s'appuyant sur ce que font certains comités. Les salariés des comités peuvent venir en soutien.

Pierre intervient au niveau de la CMCD : c'est bien de réduire mais c'est l'exact contre-pied du projet précédent... On demandait de fournir moins d'arbitres qui sifflaient plus de matchs.

- ➔ Seuls les JA T3 sont concernés par la réduction du nombre d'arbitrages (7/an). Ces derniers sont souvent là pour dépanner le club dans pratiquement 80 % des cas et n'ont pas spécialement envie d'évoluer dans l'arbitrage.

Selon Michel, beaucoup de clubs, dans le Maine et Loire notamment, rencontrent des difficultés sur l'arbitrage des matchs U19 masculins, plus difficiles à arbitrer que des territoriales féminines. Or, on laisse les choses se faire et ces dossiers représentent une grande partie des cas de la commission de discipline...

- La CTA en a conscience, certains clubs nous ont alertés. Il faudrait des arbitres plus expérimentés sur ce niveau, qui équivaut à de la D1/honneur région, mais encore faut-il en avoir suffisamment !

Alexis remercie le travail enclenché par la CTA. Les gens sont conscients qu'il s'agit d'une particularité de licenciés de la fédération. L'après-COVID, notamment, a été impactant pour cette génération, et ce dans toutes les disciplines. Intéressant de réfléchir à cette situation actuelle et tenter de trouver des solutions pour résorber ce problème.

Lors du Conseil du Territoire du 17 décembre dernier, des propositions ont été faites sur l'arbitrage, au regard des autres sports, confrontés eux aussi à ce problème de couverture de matchs sur les championnats départementaux les plus bas. Le basket n'impose pas d'être arbitre pour siffler ces matchs. Au foot, c'est un club qui est désigné, et non plus un arbitre. À charge pour le club désigné de nommer quelqu'un dans son club, où l'arbitrage se fait à tour de rôle. Si le club ne se déplace pas, une importante pénalité financière est appliquée.

Didier a participé à une visioconférence avec le DTN Arbitrage, Alain DESSERTENNE, pour faire un point sur le CTI, ne prenant pas en compte l'arbitrage. Un point a été fait sur le territoire des Pays de la Loire, notamment sur les éléments à améliorer.

Danielle précise que le CDOS 85 a fait une réunion avec les comités basket, foot et hand, au niveau de l'arbitrage. Une autre réunion sera organisée avec tous les sports, collectifs et individuels. À réception du compte-rendu, il sera transféré à la Ligue. Ne pourrait-on pas tester un match sans arbitre ? Les clubs se rendraient ainsi compte que sans arbitre, il est difficile de jouer.

Stéphane rappelle que des matchs avec tirage au sort, il y en a tous les week-ends. L'auto-arbitrage ne fait pas naître des vocations...

Selon Danielle, il faudrait que les 2 joueurs tirés au sort puissent arbitrer ensemble, ce serait moins difficile. Ceux qui sont désignés pour le tirage au sort ne sont pas les meilleurs joueurs et n'ont pas toujours la connaissance des règles du jeu.

Pour Dominique, certains pourraient être intéressés par les stages JA T3, mais au vu de la distance à réaliser pour aller siffler, ils préfèrent ne pas s'engager. Il faudrait revenir à des désignations au sein du département. Peut-on faire un stage JAT3 sans pour autant arbitrer dans l'immédiat ?

- On est tous d'accord sur les problèmes de distances à effectuer, comme évoqué précédemment. C'est pris en compte dans les désignations, mais le manque d'arbitres ne nous le permet pas.
- On peut tout à fait faire un stage même si on ne peut pas arbitrer.

Alexis souligne le nombre d'incivilités très croissant, et ce à tous les niveaux. Les comportements sont totalement inappropriés. Le niveau d'arbitrage post-Covid est plus faible. Les championnats à enjeu comme la pré-nationale, souvent très tendus, voient des dossiers de discipline quasiment chaque week-end. Une communication est prévue, à destination des clubs, pour interpeller sur la nécessité du responsable de salle. En tant qu'administrateur, nous sommes représentants de la Fédération, si nous sommes témoins de ce genre d'incivilités, il ne faut pas hésiter à faire remonter les éléments, pour accompagner les clubs qui pourraient être en difficulté.

Didier propose de réaliser une communication sous forme de vidéo (comme sur la sécurité routière) pour être plus percutante, relatant des situations vécues.

Serge fait part des violences morales vis-à-vis des gens. Il faut prendre des mesures disciplinaires, et il convient de mettre en place une communication très forte dans toutes les disciplines sportives.

Jean-Pierre rappelle la nécessité, même en n'étant pas licencié, de faire un courriel auprès des instances lorsqu'on est témoin d'incivilités dans une salle. Toutes les Ligues y sont confrontées. Concernant les dossiers sur le harcèlement, la FFHandball a mis en place une cellule de signalement. Tout doit remonter à la FFH. Si des dossiers sont ouverts, ils sont traités par la commission nationale de discipline.

Jo suggère de réaliser une circulaire de sensibilisation à l'arbitrage. Mettre des enquêtes de satisfaction dans les clubs, relatives à la satisfaction globale ressentie, à l'arbitrage, au comportement... Un retour sur le comportement des clubs, des arbitres, des officiels... existait par le passé. Soumettre une grille d'évaluation à l'ensemble des clubs de la région, puis collecter les réponses et avoir ainsi une démarche commune vers tous les clubs. Sensibiliser les clubs sur l'environnement des matchs et sur la vie autour des rencontres. Piste à travailler ?

L'idée de faire une vidéo de sensibilisation pourrait être mise en place la rentrée prochaine, selon Florence. Les joueurs, spectateurs, les bancs, les responsables de salle... on a de plus en plus de dossiers. Devrons-nous réaliser deux réunions par mois pour traiter tous les dossiers ? La commission se réunit en journée, ce n'est pas toujours facile pour certains, mais se réunir le soir est tout aussi difficile. Les réunions sont de plus en plus longues. Les championnats pré-nationaux et U19 masculins sont souvent sur la sellette.

Pierre rappelle la proposition faite, il y a plusieurs années, sur la responsabilité des joueurs face à la sanction financière liée aux dates de suspension. Le joueur était suspendu tant que l'amende n'était pas payée. Le joueur était ainsi responsable de sa sanction. La FFHandball n'avait alors pas retenu ce projet, seul un club pouvant être sanctionné. C'est souvent le club qui paie la note. Or, le club ne peut pas exiger de son joueur qu'il paie, même si un règlement intérieur au club spécifie que le joueur doit s'acquitter de l'amende.

Jo rappelle que juridiquement, on ne peut pas faire payer un licencié. Le club, en revanche, peut agir sur l'autorisation de jouer, à lui de le noter dans son règlement.

Dominique propose que le joueur sanctionné pour insultes à arbitre se voit obligé de faire 3 arbitrages. Des travaux d'intérêts généraux en quelque sorte...

Faire un vœu sur ce sujet ? Dossier à suivre.

#### **4. Projet COC – Elargir la base d'un club (Projet de liste)**

*Point présenté par Pierre SIONNEAU – Président de la Commission d'Organisation des Compétitions*

Proposition de créer un groupe de travail destiné à étudier et faire des propositions pour la mise en place de l'un des projets de la liste élue, à savoir "élargir la base de licenciés d'un club résultant de la fédération de plusieurs autres clubs d'un même bassin".

Pierre Sionneau propose que Serge Larcher soit coordinateur de ce groupe de travail, qui pourrait comprendre, en outre et entre autres, Jean-Pierre Moreau (statuts et règlements), Gérard Gallo (président du Comité 72), Pierre Sionneau (COC, initiateur du projet) et des représentants de clubs volontaires... L'objectif est la libre circulation encadrée des joueurs à l'intérieur d'un groupe de clubs structurés, ce qui éviterait de changer de structure au niveau fédéral.

Alexis souligne que la présence des clubs est effectivement importante, afin d'être en adéquation avec leurs besoins. L'objectif à garder en vue est de rendre le meilleur service aux clubs.

Gérard ajoute qu'on est bien sur un projet sportif à l'origine. L'objectif est d'aller vers la performance en accompagnant les clubs.

- ➔ Pas d'opposition à la création de ce groupe de travail. Les travaux effectués seront proposés au vote lors d'une prochaine AG 2024 ou 2025.

#### **5. Projet Maison Territoriale du Handball**

*Point présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue*

Suite à la réunion du groupe de travail, un point d'étape a été réalisée, notamment suite aux sollicitations des promoteurs immobiliers : Eiffage, Vinci et Réalités. Différents temps de rencontres avec ces promoteurs ont eu lieu. Les propositions chiffrées ont été étudiées. Le budget du projet TTC oscille entre 11 et 18 millions d'euros.

Nous avons rencontré de potentiels financeurs pour ce projet, des investisseurs publics et privés, qui n'ont pas donné leur feu vert pour financer notre projet.

La Ligue n'a pas les moyens de financer cette maison territoriale. La seule chose enclenchée pour l'instant est l'accord de négociation avec la commune d'Ancenis, permettant de réserver le terrain.

Stéphane précise que la Ligue a rencontré les acteurs économiques privés d'Ancenis-St Géréon, qui ont bien accueilli le projet, voyant un véritable intérêt pour eux, en matière d'hébergement, de restauration et de salles de formation.

Notre problématique actuelle ne porte pas sur le fonctionnement de la maison territoriale (les acteurs privés financeraient le fonctionnement), mais sur l'investissement et son financement. Du côté des investisseurs publics, tant qu'il n'y en a pas un qui s'engage, les autres attendent. Tant qu'on n'a pas 90 % de financement, on ne peut pas se lancer dans le projet.

Gérard s'interroge sur les articles parus dans la presse ?

- Dans le diaporama présenté aux acteurs économiques, l'échéancier a été diffusé. Le journaliste présent l'a pris en tant que tel... Alexis va contacter le maire d'Ancenis pour l'informer de la situation. Michel propose de faire un démenti dans la presse.

Jo ajoute qu'on ne part pas sur un chantier, sans avoir fait une étude de faisabilité sur le plan financier. Une base de travail est enclenchée pour le futur. Il faut faire une mise au point avec la presse. À Ancenis, des entreprises étaient intéressées, au niveau construction et financement, comme Lafarge. On peut toujours faire la promotion d'un projet sans s'engager dans le temps. Les articles sont là. Le FC Nantes devait déménager à Ancenis au 1<sup>er</sup> juin, il n'en est rien... Ce sont les aléas de la presse. Il n'y a pas de quoi dramatiser.

Gérard pense qu'une mise au point est à faire vers nos clubs, qui ont lu la presse...

- Lors de l'AG, on communiquera sur la situation.

## 6. Point sur les comptes 2022

*Point présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier Général de la Ligue*

L'expert-comptable de la Ligue, M. RAIMBAUD, était dans nos locaux les 6 et 7 février 2023, afin de clôturer les comptes 2022.

Un résultat final négatif de 16 000 € est prévu, en tenant compte du produit à venir de 9 000 € d'Axa pour le financement des fauteuils. Le résultat initial étant en fait de -25 000 €.

Quatre grandes raisons :

- Dérapage des frais de la CTA, sur environ 10 000 € de suivis
- L'ITFE, avec 5 000 € de recettes en moins et 5 000 € de dépenses en plus. Formations sur deux années. Coût des mises à disposition plus important que prévu
- Le PPF dérape de 15 000 € : dépassement des frais de suivis médicaux et coût des interpôles plus importants que prévu
- Plus de ressources sur les pénalités financières sur la COC, la Discipline, l'AG : +10 000 €

Didier fait remarquer que c'est la 1<sup>ère</sup> année que l'on fonctionne en année pleine, depuis la nouvelle mise en place de la CTA. Sur quelle base le budget initial a été établi ?

- Stéphane précise que ses commentaires sont établis en fonction des budgets initiaux, mais effectivement des budgets ont peut-être été sous-estimés. Le PPF, par exemple, a besoin de faire appel aux médecins pour fonctionner et ne peut pas se permettre d'arrêter les suivis médicaux, sous prétexte qu'il n'y a plus de budget...

Jean-Pierre souligne qu'une bonne partie du dépassement du budget de la CTA provient des suivis. Les comités ne peuvent-ils pas supporter des suivis pour alléger ses dépenses ?

## 7. Point sur le Budget 2023

*Point présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier Général de la Ligue*

Marie, Stéphane et Stévann ont travaillé sur le budget 2023. Une première prévision est présentée aux membres du comité directeur.

Les ressources de la Ligue ont été augmentées de l'indice d'inflation de 5,20%, ce taux d'inflation étant impacté sur les salaires de la Ligue.

1 932 000 € de ressources et 1 991 000 € de dépenses, soit 59 000 € de déficit.

Les tarifs de la part fédérale sur les licences n'ont pas été augmentés dans ce budget.

La principale source de revenu provient des recettes des licences. La Ligue a environ 400 000 € de recettes pour fonctionner (1 200 000 € – 800 000 €).

La part Ligue des licences est la plus faible de France.

La part événement nous permet d'avoir des ressources supplémentaires (20 000 €).

La masse salariale est impactée dans la ligne Administration générale.

CTI = 40 000 € de recettes

ITFE = certaines formations sont étalées sur les 2 années civiles, 2022 et 2023. Pour équilibrer les produits sur les 2 années, une ligne d'écriture a été passée en « produits constatés d'avance ».

Libellé	RECETTES		DEPENSES	
	Budget recettes demandé 2023	Budget recettes accordé 2023	Budget dépenses demandé 2023	Budget dépenses accordé 2023
TOTAL ITFE	30 520,00 €	64 503,59 €	29 650,00 €	42 401,00 €
TOTAL COC	10 500,00 €	10 500,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL DISCIPLINE	5 240,00 €	6 300,00 €	1 440,00 €	1 200,00 €
TOTAL CTRL	- €	- €	500,00 €	500,00 €
TOTAL MEDICALE	- €	- €	500,00 €	500,00 €
TOTAL CTSR	- €	500,00 €	1 900,00 €	1 500,00 €
TOTAL COMMUNICATION	- €	- €	5 750,00 €	4 250,00 €
TOTAL CTA	54 960,00 €	53 830,00 €	73 650,00 €	75 250,00 €
TOTAL ETHIQUE	- €	- €	500,00 €	500,00 €
TOTAL HANDESEMBLE	1 820,00 €	1 820,00 €	7 500,00 €	2 700,00 €
PDL-LIC-MUT-REAF-ENG	1 269 350,50 €	1 269 350,50 €	808 332,00 €	808 332,00 €
TOTAL ETR	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL EVENEMENTS	230 000,00 €	230 000,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	281 270,00 €	281 270,00 €	741 177,00 €	711 177,00 €
TOTAL SERVICES AUX CLUBS	- €	1 000,00 €	22 500,00 €	13 000,00 €
TOTAL PPF	52 592,00 €	13 500,00 €	115 300,00 €	114 100,00 €
	<b>1 936 252,50 €</b>	<b>1 932 574,09 €</b>	<b>2 024 699,00 €</b>	<b>1 991 410,00 €</b>
				- 58 835,91 €

Selon Michel, il conviendrait de prendre en compte le salaire de JC, qui est à la fois une dépense et une recette, puisque subventionné et non supporté par la Ligue. Ceci afin d'avoir une vision plus juste du coût réel d'une formation.

- ➔ Stéphane précise l'importance d'augmenter le nombre de stagiaires par formation. Augmenter le nombre minimum de stagiaires pour ouvrir une formation et/ou augmenter les tarifs, qui sont assez faibles par rapport aux autres ligues, selon Michel.

Comme le souligne Alexis, force est de constater que la Ligue ne finance pas son fonctionnement. Il y a sans doute nécessité de réfléchir à la question de nos recettes. Dans le cadre du Conseil du territoire, une étude a été faite sur le prix des licences, en comparaison avec tous les territoires. Historiquement, notre Ligue a des prix extrêmement bas. Ce sujet mériterait la constitution d'un groupe de travail, qui réfléchisse à la question du prix des licences dans notre territoire, des aides publiques (moins d'aides régionales en 2023 avec 10 % en moins)... L'ensemble des comités doit être représenté.

Michel remarque que nos tarifs connaissent de grands écarts par rapport à certains territoires, qui ont moins de licenciés et plus de subventions... Certaines catégories, comme les 12/16 ans, vont de 9,92 € en Pays de la Loire à 35 € en Corse ou Bourgogne-Franche-Comté !



Pour illustrer les budgets présentés, Jean-Christophe rappelle que la formation, de tout temps, n'a jamais été à l'équilibre. C'est un investissement sur les recettes engendrées par les licences. On fait appel à la solidarité des licenciés pour subventionner la formation des bénévoles. Le système est solidaire et c'est un choix politique.

Gérard remarque que ça fait deux ans que le COPIL ITFE ne s'est pas réuni. Pas de diagnostic Qualiopi... Où en est-on dans l'analyse du fonctionnement de l'ITFE ?

- ➔ Jean-Christophe précise que Qualiopi est un agrément relatif à un process administratif, qui n'évalue pas le contenu de nos formations, ni la qualité, ni le modèle économique. Il vérifie la procédure d'inscriptions, les formateurs formés.... Un process purement normatif.
- ➔ Michel ajoute qu'il n'y a plus de COPIL à l'ITFE depuis 3 ans, mais un pôle de direction. Des directions de travail ont été données, notamment pour deux chantiers principaux : le Titre 4 en parcours continu par la voie de l'apprentissage et le Titre 5 en partenariat avec la Ligue Centre Val de Loire. Ces chantiers sont en cours. On peut réunir les gens si on le souhaite, mais rien de nouveau à annoncer...

Cet argument n'est pas entendable, selon Gérard. On n'a pas de point financier et on constate un déficit. On ne sait pas comment va l'ITFE globalement.

Comme le précise Jean-Philippe, le groupe de travail doit réfléchir aux recettes, mais aussi aux dépenses. Faire une étude sur les coûts en général.

La FFHandball bloque les tarifs des pénalités depuis environ une douzaine d'années ; c'est elle qui détermine les tarifs nationaux, régionaux et départementaux. Or, Pierre constate que les pénalités pour forfaits ne sont plus dissuasives, ceux-ci ne font qu'augmenter.

Alexis conclut à la nécessité de mettre en place ce groupe de travail, pour évoquer toutes ces questions et faire des propositions. La réalité économique d'aujourd'hui nous impose de faire des choix les plus honnêtes possible.

## **8. Compte-rendu de la journée du 17 Décembre 2022 à Sainte-Cécile en Vendée (85)**

*Présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue et Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission Handensemble*

### Conseil du Territoire

Des éléments de travaux collectifs ont été posés, dans le cadre du CTI. On ne s'engage pas pour le CTI, mais au service des clubs et des licenciés.

Réflexion autour des nouvelles pratiques, SSS, comment mobiliser les jeunes dirigeants pour assurer le renouvellement de la gouvernance associative. Feuille de route politique territoriale, puis thématique.

La prochaine date est fixée au 13 février 2023. Il est important que tout le monde soit là.

Gérard ajoute que la notion de partenaires privés a également été évoquée, ainsi que le financement du pôle espoir, actuellement financé à 100 % par la Ligue.

Michel précise que le pôle espoir est financé également par la Région, le CTI et l'ANS. Les familles ne versent pas de participation effectivement. En cours de réflexion sur ce dernier point.

Le discours est le même pour les SSS. Le sujet est important et urgent à traiter, selon Gérard.

### 1<sup>re</sup> journée Handensemble (initiation et perfectionnement)

Avant de faire un bilan de cette journée, Corinne tient à préciser un point :

- Il serait bien que les sujets non abordés en comité directeur faute de temps soient traités en début de réunion suivante. Par exemple, depuis novembre, il a été demandé de ne plus doubler les envois de convocations, les notes préparatoires. Or, Corinne reçoit toujours les envois de notes préparatoires sur sa messagerie du comité.

Souhait de la commission Handensemble d'organiser des regroupements Hand Fauteuil. La FFH a la délégation para-fauteuil. Il convient dorénavant de s'intéresser à la formation de nos joueurs hand fauteuil, pouvant potentiellement intégrer la future équipe de France.

Journée très réussie, à laquelle les arbitres ont été associés. Au total, 6 arbitres étaient présents, ainsi qu'une vingtaine de joueurs et joueuses. Les entraînements ont été filmés et seront mis à disposition des joueurs présents.

Un 2<sup>ème</sup> regroupement est prévu vers mai/juin, probablement à Doué Saumur, qui devrait ouvrir une section Hand Fauteuil l'année prochaine.

Les compétitions de Fauteuil seront sous forme de Hand à 4. On travaille sur une classification des joueurs et des joueuses. Un point sera présenté ultérieurement.

Gérard précise qu'un article a été diffusé par Nathalie Delors sur le 1<sup>er</sup> championnat du Monde de Hand Fauteuil. On est loin de cette organisation... La Fédération a encore du travail pour atteindre le niveau d'exigence.

Gérard sera à Bordeaux au championnat de France de la Fédération du Sport Adapté.

## 9. [Questions Diverses via le Google Form :](#)

### **Demande de dérogation**

JC demande une dérogation pour la jeune Tahitienne qui vient d'entrer au Pôle en janvier, en classe de seconde, joueuse née en 2007, au club des Neptunes. Elle a besoin de jouer en pré-nationale avant d'intégrer la N1 aux Neptunes, niveau dans lequel elle peut évoluer de droit, au vu de son entrée au pôle espoir.

Administrativement, Jean-Pierre précise qu'elle n'est pas en règle : pas de certificat médical de surclassement ni d'autorisation parentale.

→ Elle a vu le médecin du Pôle et l'autorisation parentale est en cours.

La COC ne s'oppose pas à cette dérogation.

### **Décision :**

*Demande de dérogation validée avec 18 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.*

### **Envoi des notes préparatoires au 2<sup>ème</sup> représentant du comité – Corinne VERMEIL**

Il est dommage que le 2<sup>ème</sup> représentant qui ne siège qu'au conseil d'administration et à l'AG, ne reçoive pas directement les notes préparatoires, afin d'avoir les informations en direct, même si un transfert du document reçu est toujours possible. Ils sont aussi sujets à nous représenter si toutefois le 1<sup>er</sup> membre désigné était absent.

Alexis souligne que, juridiquement, les notes préparatoires sont transmises aux membres qui siègent dans la commission.

Jean-Pierre propose de les envoyer à tous les membres du CA ?

→ Tout le monde recevrait alors le lien pour se connecter à la visioconférence. Est-ce souhaitable ?

### **Décision :**

*L'envoi de la note préparatoire sera effectué au 2<sup>ème</sup> membre du comité, à compter de la prochaine réunion.*

### **Match équipe de France féminine – Alexis HUAULMÉ**

La FFH nous a informés que nous accueillerons de nouveau l'équipe de France féminine, le 11 avril 2023, au Vendéspace. Trois départements auront ainsi pu accueillir une équipe de France.

Laëtitia rappelle que les matchs de l'équipe de France sont organisés par la Fédération. Une visioconférence a eu lieu, réexpliquant les conditions d'organisation, le cahier des charges.



Un premier match se fait à Limoges. Clermont Ferrand et St Etienne ne pouvant pas l'organiser, la FFHandball recherchait un lieu proche de la Nouvelle Aquitaine. Le Vendéspace a ainsi été contacté.

Le 2 février dernier, Laëtitia a adressé un mail aux présidents du Comité 85 et de la Ligue, les informant de ce match et leur demandant de ne pas communiquer avant que tout soit officialisé. Laëtitia reconnaît cependant qu'elle aurait dû préciser dans son message le nom d'un contact, pour échanger sur la tenue du match.

Suite à un échange avec Danielle pour lui expliquer les tenants et aboutissants et faire une réunion, Danielle souhaite porter plainte pour harcèlement moral... !

Laëtitia annonce sa démission au sein du conseil d'administration de la Ligue, car fatiguée par cette guerre entre Ligue et Comité de Vendée. Un harcèlement moral est une action répétée envers une personne, or il n'y a rien de « répété » à ce jour ! Les emplois du temps de chacun ne permettent pas toujours d'être aussi réactifs qu'on le voudrait. Les propos tenus et qualifiés de harcèlement moral par une présidente de comité sont graves.

Danielle affirme n'avoir rien divulgué suite à ce mail. Serge, présent lors du conseil d'administration de Vendée lundi dernier, a parlé de ce match. Vincent De Singly a reçu l'information, mais pas par Danielle. Laëtitia a appelé Vincent et Thierry, mais n'a pas appelé Danielle en premier lieu, ce que Danielle reproche à Laëtitia...

Laëtitia demandait de ne pas divulguer l'information par rapport à la presse, pour qu'elle ne vende pas le match avant la réunion de ce soir. Il était convenu de l'annoncer ce soir en comité directeur, pour que tous les comités aient l'information. Plutôt que de se réjouir d'avoir à nouveau le match de l'équipe de France, on en arrive à ces histoires... Le plus important est d'avoir un match de l'équipe de France pour nos licenciés, c'est avant tous pour eux qu'on fait tout ça...

Alexis confirme que Serge était au courant de ce match. En tant que représentant de la Ligue au CA de Vendée, un minimum d'échanges se font en amont de la réunion... d'où la transmission de cette information. Le courrier précisait de ne pas divulguer vers l'extérieur, mais pas pour autant en interne. L'information circule, ne serait-ce que par rapport à nos agendas respectifs. C'est la FFHandball qui annonce l'évènement en premier lieu, c'est la règle imposée dans le cahier des charges. On se doit effectivement de se satisfaire de l'accueil de l'équipe de France sur notre territoire. L'important est le service auprès de nos licenciés. C'est aussi une marque de confiance de la part de la FFHandball. Il faut faire en sorte que le Vendéspace soit plein. Alexis a demandé un temps de travail en visioconférence entre la FFH, la Ligue et le comité de Vendée, afin de bien préciser qui est en charge de chaque mission, l'accompagnement, les décisions, afin que tout soit clair pour tout le monde et que tout soit écrit.

L'important est de faire de cet évènement un évènement phare pour la Vendée et le territoire des Pays de la Loire. Telle doit être notre priorité du travail à conduire et à porter.

La Fédération a un seul interlocuteur : la Ligue, qui décide ensuite qui elle désigne en tant qu'élus et salariés référents sur son territoire. Comme le souligne Laëtitia, c'est différent selon la décision de chaque Ligue.

Jo mentionne l'article paru dans la presse, suite à une réunion concernant l'omnisports contre les violences sexuelles. Il faut faire attention à ce que l'on dit. Le fonctionnement de la LNH a été oublié. Le président est élu par la LNH, qui est une structure à part. La FFH a suscité la démission de Bruno Martini, mais attention à la justesse des propos.

Les seuls propos tenus par Laëtitia sur l'affaire Martini sont que la FFH a une tolérance zéro par rapport aux violences sexuelles. Serge et Jean-Christophe étaient présents et pourront le confirmer.

Serge confirme les propos de Laëtitia, qui a bien parlé uniquement de tolérance zéro et de mise en commission de discipline.

#### **Démission de Laëtitia auprès du CA de la Ligue**

Alexis regrette très clairement la décision de Laëtitia, d'un point de vue personnel et par rapport au service de notre territoire. Malheureusement, suite à des attitudes inappropriées, on arrive à la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Il faut se poser la question pourquoi on s'investit au service de notre territoire et au service du handball. C'est malheureux d'en arriver là. Cette démission est provoquée par un manque de respect. Il faut qu'on échange autour de ce sujet.

Clôture de la réunion à 22h.

**Julien LAHAIE**  
Secrétaire Général



**Alexis HUAULMÉ**  
Président de la Ligue

